



## Assemblée Générale du

20 Décembre 2016

Autun – 9h30

### Participants

Vincent CHAUVET (Président), Julien BARNAY (CCGAM, Ville d'Autun), Emmanuel CUCHET (PnrM, secrétaire), Jacques GORLIER (Bibracte EPCC, trésorier), Lucienne HAESE (GFSFM), B MOREAU (Bibracte EPCC), Fabrice ALRIC (CD58), Grégory AUBERT (CEN Bourgogne).

---

### 1. Rapport d'Audit de renouvellement

Voir note du 14 décembre en pièce jointe.

Chaque représentant des propriétaires concerné doit préparer une réponse :

- GFSFM par rapport à la demande d'action corrective mineure
- GFSFM, CD58, CEN pour les observations 2 et 5
- Julien et Emmanuel pour les observations 1 et 3 et 4

Ces réponses seront rassemblées pour le **20 janvier** et envoyées à SGS avec un courrier rappelant que la valeur patrimoniale des peuplements est importante.

### 2. Remise des certificats

Les anciens certificats ont été détruits.

Les nouveaux certificats ont été remis aux différents représentants des propriétaires concernés.



### 3. Evènement FSC Autun

Cet évènement ne se tiendra qu'au cours du second semestre (Aurélien Sautières). Il devrait rassembler 70 personnes.

Un lien pourrait être envisagé avec l'évènement forestier du conservatoire qui pourrait se tenir à Autun, dans les mêmes périodes.

### 4. Bilan 2016

Voir les bilans financiers en pièce jointe.

Avis favorable pour le paiement des frais d'audit initial pour les communes qui pourraient intégrer le GGRFB en 2017, si elles s'engagent à entrer après avis favorable du CA

### 5. Elections bureau

Les personnes morales sont renouvelées dans leurs mandats respectifs.

M Moreau remplacera M Gorlier pour Bibracte.

Vincent CHAUVET, Président

# Note du 14 décembre 2016

## Rapport d'Audit FSC

L'audit s'est déroulé du 4 au 6 juillet 2016  
Extrait des pages 52-53 du rapport public

Aucun élément n'était difficile à évaluer, l'opinion des groupes d'intérêt était positive par rapport au processus de certification du GGRFB ; les membres et l'organe de gestion du groupe étaient tous bien préparés pour l'audit de certification; des lacunes ont été observées dans la manière d'exploiter des taillis par des privés.

L'audit s'est déroulé conformément au programme d'audit.

0 DAC majeure et **1 DAC mineure a été ouverte.**

Demande d'action corrective mineure, **à régler avant le 5 juillet 2017** : (AD33 5.3.1.) Les plans d'exploitation à court termes, ainsi que la récolte des bois elle-même ne sont pas préparés et réalisés dans tous les cas conformément aux codes de bonnes pratiques nationaux en vigueur (best practice).

Aucun **plan de récolte** avec dévestiture fine n'est disponible pour la coupe réalisée à la forêt de Saint-Didier-sur-Arroux du GFSFM. Sur la coupe bientôt terminée on trouve partout les traces des petits tracteurs, appartenant aux gens locaux qui préparent et transportent leur bois de chauffe. Ceci provoque un **compactage du sol quasi intégral.**

5 Observations qui méritent de préparer des réponses argumentées lors du prochain audit :

- Les **travaux forestiers** sont normalement exécutés par des entrepreneurs privés. Ils travaillent seul, ce qui est légal mais dangereux. Leur équipement et machines ainsi que le dispositif en cas de perte d'huile doivent répondre à des exigences contractuelles, mais ceci n'est pas contrôlé sur place. De même il manque l'évidence du suivi après finition des travaux d'exploitation.
- Les **interventions** dans les taillis sous futaies chez GFSFM sont **trop lentes**, ce que favorise le rajeunissement des essences supportant l'ombre (p.ex. le chêne rouge d'Amérique non souhaité) au lieu des chênes indigènes. Chez CD 58 au sommet du mont Prénéley, l'élimination prévue des vieux sapins blancs en faveur du hêtre et chez CENB celle des mélèzes (avant d'arriver au diamètre optimal) est à discuter sous des aspects écologiques, économiques et paysagers.
- Les plans de gestion simplifiés dans les forêts privés (partiellement facultatifs) ne contiennent pas d'indications sur les méthodes de récolte et la desserte fine prévue, ni des **informations systématiques** sur le volume sur pied (V/ha), la surface terrière (G/ha) et la possibilité moyenne (m<sup>3</sup>/an). Des estimations sur la base d'inventaires dans le voisinage seraient acceptables. Par contre quelques informations sont à disposition sur les fiches techniques du GGRFB, ce que justifie une observation seulement.
- Les **audits internes** des membres du GGRFB sont réalisés, mais ne pas de manière systématique (p.ex. utilisation d'une check-list) et le remplacement dans les forêts proprement gérées n'est pas résolu.
- Les permis de **défrichements** sont rares. Quelques rares exceptions sont possibles après un examen minutieux et la consultation des lois et règlements environnementaux et culturels. Un défrichement d'un peuplement de résineux de 30 ans est planifié dans la forêt du CD 58. Des bénéfices écologiques et paysagers d'importance ont été identifiés et approuvés par les autorités. Les documents fournis attestent que le défrichement sera mené en conformité avec les critères FSC requis. Mais aucune alternative n'a été étudiée afin de garder ce terrain comme forêt avec fonction écologique primordiale (p.ex. en plantant quelques espèces rares).

## Bilan année 2016 (19/12/2016)

Dépenses			Recettes	
Frais de gestion : Banque		54,00	Participation des adhérents	
			Appel de cotisation n°9	7 500,00
Redevance FSC		200,00		
Audit annuel	SGS	10 182,86		
	Frais d'audit	165,61		
Mission d'assistance	Audit interne	960,00		
T. Susse	Conseil technique			
<b>Total dépenses</b>		<b>11 562,47</b>	<b>Total recettes</b>	<b>7 500,00</b>

Résultats exercice	2016	- 4 062,47
Report année	2015	7 185,07
En caisse au 31/12/2016		3 122,60

## Budget prévisionnel 2017 (15/11/2016)

Dépenses			Recettes	
Frais de gestion :		200,00	Participation des adhérents	
			Appel de cotisation n°10	7 500,00
Adhésion FSC France		200,00		
Audit annuel	SGS	4 500,00		
Manifestation FSC 2017		500,00		
Mission d'assistance				
T. Susse	3 jours	2 400,00		
<b>Total dépenses</b>		<b>7 800,00</b>	<b>Total recettes</b>	<b>7 500,00</b>

Résultats exercice	2017	- 300,00
Report année	2016	3 122,60
En caisse prévu fin	2017	2 822,60